

- ESPAGNOL

33 candidats se sont présentés en langue obligatoire, 288 en langue facultative.

En langue obligatoire, les extrêmes se sont accusés. Les 20 candidats qui ont obtenu entre 14 et 20/20, non contents de parler couramment, ont su analyser avec profondeur et finesse les textes et présenter une argumentation solide dont la pertinence reflétait parfois une réflexion personnelle et une culture remarquables. Par contre, ceux qui se situent entre 4 et 8/20 commettent des erreurs inacceptables (fautes d'accent et de prononciation, barbarismes et solécismes) auxquelles s'ajoutent la banalité voire la vacuité du propos.

En langue facultative, le niveau d'ensemble s'est amélioré sensiblement et les prestations solides voire excellentes ne sont pas une rareté. 574 candidats se situent entre 15 et 20/20, 107 entre 12 et 14,50/20. Malheureusement, les connaissances relatives aux mondes hispaniques restent sommaires, ce qui est symptomatique d'un manque de suivi régulier de l'actualité. Il serait souhaitable qu'à l'avenir les candidats renoncent à s'isoler du monde au cours de leur préparation et lors même des épreuves orales. Se tenir au courant de ce qui est dans l'air du temps leur donne une ouverture, des références, des points de comparaison de nature à enrichir leur compréhension d'un sujet et leurs points de vue.

Les différentes phases de l'épreuve sont désormais connues, il ne sera cependant pas inutile de rappeler les exigences auxquelles doivent se conformer les futurs candidats pour éviter les erreurs commises par leurs prédécesseurs.

En 20 minutes doit être présenté un article de presse daté de l'année scolaire en cours. Au début de l'interrogation, l'examineur propose le plus souvent la lecture de quelques lignes comportant des données chiffrées. Il ne s'agit pas là d'une formalité anodine. Elle permet au candidat de poser sa voix et à l'examineur d'apprécier sa prononciation et sa capacité à manier la numération, ce qui semble la moindre des choses pour de futurs ingénieurs.

Dans une introduction brève et précise, il convient de définir le sujet traité et, s'il y a lieu, la nature du texte (dénonciation, témoignage, etc...). Se contenter de donner le titre du journal et sa date de parution est aussi banal que vain.

Dans un deuxième temps, le compte-rendu structuré de l'article a pour but de dégager sa problématique et les différentes étapes de l'argumentation. La méthode suivie devra s'adapter à la nature de l'article et à son mode d'exposition : (selon le cas il peut être utile de suivre le cours du texte ou de procéder à une recomposition du contenu). Quoiqu'il en soit, l'information donnée par l'article doit être transmise à l'examineur comme s'il en ignorait tout. Aussi est-il exclu de se contenter d'un bref résumé, d'une vague évocation du thème traité, dont le but inavoué est de faire l'impasse sur les passages mal compris. Sont également à bannir la paraphrase linéaire, exercice laborieux où le candidat s'interdit tout recul par rapport au texte, ainsi que le découpage systématique en parties s'il ne s'intègre pas dans une réelle dynamique de l'exposé.

Le commentaire permet ensuite au candidat d'exercer son esprit critique et de proposer une réflexion personnelle. Qu'il traite de points évoqués dans l'article ou d'aspects qui n'y ont pas été abordés, il convient que son exposé soit structuré, nourri de références et d'exemples précis et ne perde pas de vue la problématique essentielle du texte.

L'interrogation s'achève sur un entretien avec l'examineur au cours duquel le candidat a la possibilité de démontrer son aptitude à corriger, nuancer ou compléter ses points de vue. C'est une étape importante, largement prise en compte et qui peut infléchir très favorablement le jugement porté sur sa prestation et il est regrettable que pour certains, les difficultés d'expression transforment cette fin d'épreuve en un véritable naufrage.

En effet, **la qualité de la langue** reste le point faible pour beaucoup. Le lexique est trop souvent restreint, voire indigent, d'où la fréquence des gallicismes, barbarismes et impropriétés. La syntaxe est approximative et la conjugaison mal maîtrisée (utilisation du présent quel que soit le contexte temporel et confusion entre la première et la troisième personne). Plus étonnant mais de plus en plus courant, le non respect des accords en genre et en nombre, alors que les règles régissant l'emploi du subjonctif sont dans l'ensemble connues même

si elles ne sont pas appliquées de prime abord. Ajoutons que les hésitations sont perçues avec indulgence à condition de ne pas devenir la norme, et si l'examineur apprécie la capacité des candidats à rectifier leurs fautes, il attend aussi d'eux qu'ils ne les reproduisent plus.

L'élocution par ailleurs ne doit pas être négligée car c'est un élément décisif de la transmission et de la réception de la parole. Dans l'ensemble, la langue des candidats a gagné en fluidité mais le désir de bien faire et de tout dire incitent certains candidats à accélérer leur débit sans tenir compte des remarques qui leur sont faites. Or une verbosité excessive est à la longue rebutante pour celui qui écoute et le plus grave est qu'ils s'exposent, dans leur précipitation, à multiplier des lapsus dommageables (erreurs d'accord, déformation de la fin des mots).

Pour conclure, nous rappellerons aux candidats qu'il est dangereux de compter sur des révisions de dernière heure. Seul un entraînement régulier peut lui donner la maîtrise de la langue et une approche méthodologique solide de l'exercice.